

SAINT-MELANY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 09 Novembre 2021

Sont présents: Lorraine Chénot, Didier Piolat, Barbara De Schepper, Paul Arnaud, Vincent Guillo, Fanny Waldschmidt, Arlette Obry, Roger Lombardot, Lucy Renault.

Conseillers ayant donné leur procuration:

Loïs Coltel et Damien Petit sont excusés

Secrétaire de séance: Vincent Guillo

• **Droit de préemption urbain.**

La communauté de commune Beaume Drobie a aujourd'hui la compétence pour effectuer les préemptions de terrains sur les zones U et AU du PLUi. Toutefois la commune doit délibérer sur les objectifs lui permettant d'effectuer d'éventuelles préemptions, la communauté de commune rétrocédant alors sa compétence.

Les circonstances suivantes ont donc été retenues:

- Mise en œuvre d'un projet d'aménagement de village ou de hameau et d'une politique de construction ou de rénovation de logements locatifs sociaux
- Réalisation d'équipements collectifs`
- Maintien, extension ou accueil d'activités économiques
- Développement du tourisme et des loisirs
- Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine bâti et non bâti.

Vote : Approbation: 9 voix pour.

• **Droit de préemption sur les Espaces Naturels Sensibles.**

La commune délibère pour demander l'extension du périmètre E.N.S. sur son territoire et la mise en place d'une zone de préemption sur le périmètre actuel, puis sur le futur périmètre.

Vote : Approbation: 9 voix pour.

• **Autorisation d'emploi du feu, délégation de signature.**

Le conseil propose de déléguer à Mme Angelique Hubert, secrétaire de mairie, la signature des autorisations d'emploi du feu selon les nouvelles modalités administratives en vigueur.

Vote : Approbation: 9 voix pour.

• **Contrat groupe d'assurance sur les risques statutaires des salariés communaux.**

Le conseil décide d'adhérer au contrat groupe proposé par la compagnie SOFAXIS (C.N.P.) suivant ainsi la proposition du Centre De Gestion , pour l'assurance des risques statutaires des salariés de la commune.

Vote : Approbation: 9 voix pour.

• **Travaux sur le logement Lapierre au Villard.**

Pour la réalisation d'un mur de fermeture à l'arrière du garage du logement Lapierre, il est proposé une Délibération Modificative:

La somme de 2000€ est transférée du budget initial d'aménagement de la place publique (44) sur le budget du logement Lapierre (45)

Le conseil autorise le maire à commander les travaux correspondants.

Vote : Approbation: 9 voix pour.

• **QUESTIONS DIVERSES**

Réseaux AEP

Un tour complet de toutes les installations de tous les réseaux communaux a été effectué ce lundi 8 Novembre avec M. Antoine Brousse pour préparer un programme de remise à niveau de toutes les installations, captages, locaux de pompage et traitements et extensions réseaux. Un problème de qualité de l'eau subsiste encore sur le village ce jour.

Commission d'urbanisme

Elle se réunira le jeudi 25 Novembre à 18h en Mairie

Point sur les Organismes intercommunaux:

SIVTA.

Suite aux deux épisodes cévenols récents, et en attente d'un éventuel arrêté de catastrophe naturelle, la liste de tous les travaux de mises en état des voiries et pistes communales a été établie et chiffrée avec le SIVTA. Il faudra voir les capacités du SIVTA à réaliser tous ces travaux au plus vite et voir les zones prioritaires. De même le niveau de subventions éventuelles pour ces travaux importants sera à confirmer.